

Communiqué de presse

Paris, 13 novembre 2023

CE COMMUNIQUÉ NE PEUT PAS ÊTRE PUBLIÉ OU DISTRIBUÉ DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A DES RESSORTISSANTS AMÉRICAINS (U.S. PERSONS) (TELS QUE DEFINIS DANS LA REGULATION S DU U.S. SECURITIES ACT OF 1933, TEL QUE MODIFIÉ (LE « SECURITIES ACT »)) OU TOUTE PERSONNE SITUÉE OU RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, DANS SES TERRITOIRES ET POSSESSIONS (Y COMPRIS PUERTO RICO, LES ÎLES VIERGES AMÉRICAINES, GUAM, LES SAMOA AMÉRICAINES, WAKE ISLAND ET LES ÎLES MARIANNES DU NORD), DANS TOUT ÉTAT DES ÉTATS-UNIS OU DANS LE DISTRICT DE COLUMBIA OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ IL EST ILLÉGAL DE DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER CE DOCUMENT.

VEOLIA ENVIRONNEMENT LANCE UNE OFFRE DE RACHAT SUR UNE SOUCHE D'OBLIGATIONS HYBRIDES EN CIRCULATION D'UN MONTANT DE 600.000.000 EUROS ET ANNONCE SON INTENTION D'EMETTRE UNE NOUVELLE SOUCHE D'OBLIGATIONS HYBRIDES

Veolia Environnement (la "**Société**") annonce aujourd'hui le lancement d'une offre de rachat ("**Offre de Rachat**") sur l'intégralité de ses obligations à taux fixe super-subordonnées à durée indéterminée d'un montant de 600.000.000 euros (ISIN: FR0013252061) (les "**Obligations Existantes**"), initialement émises par Vigie S.A. (anciennement Suez S.A.) le 19 avril 2017, mais dont tous les droits et obligations ont été transférés à Veolia Environnement en octobre 2022, dont le montant en circulation est de 600.000.000 euros, selon les modalités et selon les conditions prévues dans le *tender offer memorandum* en date du 13 novembre 2023. Les Obligations Existantes sont admises à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Le prix de l'offre de rachat (*tender price*) pour les Obligations Existantes valablement apportées à l'Offre de Rachat et acceptées au rachat par la Société a été fixé à 99,75% du montant principal des Obligations Existantes.

En parallèle, la Société annonce son intention d'émettre, sous réserve des conditions de marché, de nouvelles obligations hybrides libellées en euros (les "**Nouvelles Obligations**") auprès d'investisseurs qualifiés (en ce compris les porteurs qualifiés des Obligations Existantes qui peuvent bénéficier d'une priorité d'attribution).

L'Offre de Rachat offre aux porteurs qualifiés la possibilité de se faire racheter leurs Obligations Existantes avant la première date optionnelle de remboursement au pair (c'est-à-dire le 20 janvier 2024) ou de se faire racheter tout en augmentant leur exposition à la dette hybride de la Société en demandant à être prioritaires dans l'attribution des Nouvelles Obligations.

La réalisation de l'Offre de Rachat dépendra de la réalisation de l'émission des Nouvelles Obligations, à la seule discrétion et satisfaction de la Société (ou de la renonciation à cette condition par la Société).

Communiqué de presse

Paris, 13 novembre 2023

Les conditions financières de l'émission des Nouvelles Obligations devrait être annoncées plus tard dans la journée. Il est prévu que les Nouvelles Obligations soient admises aux négociations sur Euronext Paris. Il est également prévu que les agences de notation attribuent aux Nouvelles Obligations une notation de BB+/Baa3 (S&P / Moody's) et leur confèrent un *equity content* de 50%.

L'acceptation de toutes Obligations Existantes valablement apportées à l'Offre de Rachat est à la discrétion absolue de la Société.

L'Offre de Rachat débutera le 13 novembre 2023 et s'achèvera à 16h00 (CET) le 20 novembre 2023, sous réserve de sa prolongation, son retrait, sa ré-ouverture ou sa résiliation, à la seule et entière discrétion de la Société. Les résultats devraient être annoncés le 21 novembre 2023.

L'objectif de l'Offre de Rachat et de l'émission envisagée des Nouvelles Obligations est, entre autres, de gérer pro-activement les instruments de dette hybrides de la Société.

A propos de Veolia

Le groupe Veolia a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 230.000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2022, le groupe Veolia a servi 111 millions d'habitants en eau potable et 97 millions en assainissement, produit près de 44 millions de mégawatt heures et valorisé 61 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires consolidé de 42.885 milliards d'euros.

www.veolia.com

Contacts

Relations Presse Groupe

Laurent Obadia
Evgeniya Mazalova – Emilie Dupas
Tel: + 33 (0)1 85 57 86 25/ 33 33

Relations Investisseurs & Analystes

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze
Tel: + 33 (0)1 85 57 84 76 / 84 80

Communiqué de presse

Paris, 13 novembre 2023

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué ne constitue pas une invitation à participer à l'Offre de Rachat dans un quelconque pays dans lequel, ou vis-à-vis d'une quelconque personne pour laquelle, il est interdit de faire une telle invitation conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. La distribution de ce communiqué dans certains pays peut être restreinte par la loi. Les personnes en possession de ce communiqué sont tenues de s'informer et de se conformer à toutes les restrictions légales et réglementaires applicables.

Les Obligations apportés dans le cadre de l'Offre de Rachat par des porteurs qualifiés auxquels l'Offre de Rachat ne peut s'adresser ne seront pas acceptés. La Société ne fournit aucune recommandation quant à l'opportunité pour les porteurs qualifiés de participer ou non à l'Offre de Rachat.

Etats Unis

*L'Offre de Rachat n'est pas faite et ne sera pas faite directement ou indirectement dans ou vers, ou par l'utilisation des courriers, ou par tout moyen ou instrument (y compris, sans s'y limiter, le télex, le téléphone, le courrier électronique et d'autres formes de transmission électronique) de commerce interétatique ou étranger, ou par toute infrastructure d'une bourse nationale de valeurs mobilières, ou de porteurs d'Obligations situés aux États-Unis, tels que défini par la Regulation S (la **Regulation S**) du Securities Act de 1933, tel que modifié (le **Securities Act**) ou pour le compte ou au profit de, toute U.S. persons tel que ce terme est défini par la Regulation S (une **U.S. Person**). Les Obligations ne peuvent être apportées dans le cadre de l'Offre de Rachat de quelque utilisation, moyen, instrument ou installation depuis ou vers les Etats-Unis, par des personnes situées ou résidentes aux Etats-Unis ou par des U.S. Persons. En conséquence, ce document et les copies de ce document ne sont pas et ne doivent pas directement ou indirectement être transmises, envoyées distribuées ou transférés (y compris, sans s'y limiter, par des dépositaires, des mandataires, des fiduciaires) dans ou vers les Etats-Unis ou à ces personnes. Toute offre de vente d'Obligations en réponse à l'Offre de Rachat résultant directement ou indirectement d'une violation de ces restrictions sera invalide, et toute offre de vente d'Obligations faite par une personne située ou résidant aux États-Unis, une U.S. Person, toute personne agissant pour le compte ou au profit d'une U.S. Person, ou de tout agent, fiduciaire ou autre intermédiaire agissant de manière non discrétionnaire pour un mandant donnant des instructions depuis les États-Unis ou toute U.S. Person ne sera pas acceptée.*